

# Programme du gouvernement du Canada pour l'Année polaire internationale 2007-2008

## *Projets scientifiques et de recherche pour l'API*

### *Appel de propositions*

#### **DESCRIPTION DU PROGRAMME**

Le Conseil international de la science s'est joint à l'Organisation météorologique mondiale afin d'organiser la prochaine Année polaire internationale (API). Cette API dirigera sur le plan international un effort intense de recherche et d'observations coordonnées et scientifiques multidisciplinaires ciblées sur les régions polaires et les mers de la Terre. Elle cible à capitaliser et à mettre à profit les ressources intellectuelles et les actifs scientifiques dans l'ensemble des pays du monde afin d'effectuer des progrès importants relatifs au savoir et à la compréhension polaires, tout en laissant un héritage de connaissances et d'expertise accrues ainsi que la création ou l'amélioration de systèmes et d'installations d'observation. La période officielle d'observations de l'API 2007-2008 aura lieu du 1<sup>er</sup> mars 2007 jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2009, coïncidant avec le 125<sup>e</sup> anniversaire de la première API, le 75<sup>e</sup> anniversaire de la seconde API et le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Année géophysique internationale (AGI). Pour de plus amples renseignements sur l'initiative internationale de l'API, veuillez consulter le site [www.ipy.org](http://www.ipy.org).

Le Canada est un pays polaire ayant une proportion appréciable de sa masse continentale et de ses écosystèmes ainsi que de ses ressources et de sa population, dans la région arctique. Reconnaissant que le Canada a un rôle crucial à jouer dans l'API à titre d'hôte, de chef de file et de participant, le gouvernement du Canada a fait connaître son intention de soutenir un programme canadien innovateur et multidisciplinaire pour l'API, qui est formulé dans le contexte international.

Les points saillants du programme du gouvernement du Canada pour l'API comprennent :

- **Un programme ciblé d'activités scientifiques et de recherches**, qui met à profit et soutient les programmes existants, les réseaux et les installations, se concentrant sur deux des plus importants défis du Canada pour ses régions nordiques<sup>1</sup> :
  - l'incidence du changement climatique et l'adaptation à ce changement,
  - la santé et le bien-être dans les collectivités nordiques;
- **Le renforcement des capacités et la formation**, afin d'engager activement les jeunes scientifiques et les collectivités nordiques dans des activités scientifiques et de recherche sur le Nord;
- **Les communications et la sensibilisation**, afin d'accroître la sensibilisation aux questions scientifiques touchant les régions nordiques et polaires, en vue d'assurer que la recherche de l'API est utilisée et profitera aux collectivités nordiques, et pour célébrer les réalisations nordiques, autochtones et scientifiques relatives à l'API.

Pour de plus amples renseignements sur le programme du gouvernement du Canada pour l'API et les appels de propositions à venir, veuillez visiter le site [www.ipy-api.gc.ca](http://www.ipy-api.gc.ca).

---

<sup>1</sup> Le Nord canadien est défini comme le territoire terrestre et océanique qui se trouve au nord de la limite australe du pergélisol discontinu, à partir du nord de la Colombie-Britannique jusqu'au Labrador nordique.

## ***Appel de propositions – Renseignements généraux***

Il s'agit du premier appel de propositions pour les projets scientifiques et de recherche de la part du Programme du gouvernement du Canada pour l'API. Selon les résultats du processus d'examen, il pourrait y avoir davantage de possibilités ciblées offertes par le biais d'autres appels de propositions.

Les activités proposées doivent :

- Cibler un ou plusieurs objectifs de l'API, décrits parmi les six thèmes de recherche internationaux de l'API (l'état; le changement; les liaisons globales; les nouvelles frontières; les postes d'observation; et la dimension humaine), en plus des six stratégies multidisciplinaires d'observations, indiquées dans le cadre pour les efforts globaux sur l'API. Ceux-ci sont décrits en détail dans *A Framework for the International Polar Year 2007-2008 (Un cadre pour l'Année polaire internationale 2007-2008)*, affiché sur le site : [www.ipy.org/development/framework/framework.pdf](http://www.ipy.org/development/framework/framework.pdf)
- Générer des connaissances, des données et des renseignements qui sont fondamentaux afin de soutenir les secteurs clés de la science nordique et le développement de politiques à tous les niveaux du gouvernement et de la société du Canada, y compris les collectivités nordiques, et d'informer l'orientation internationale de politiques, notamment en ciblant les besoins soulignés dans le *Arctic Human Development Report (Rapport sur le développement humain dans l'Arctique)* de 2004 (AHDR) (<http://www.svs.is/AHDR/AHDR%20chapters/Chapters%20PDF.htm>) et le rapport *Arctic Climate Impact Assessment (Évaluation de l'impact du changement climatique dans l'Arctique)* (ACIA) intitulé *Impacts of a Warming Arctic* (<http://www.acia.uaf.edu/>);
- Intégrer les sciences physiques, chimiques, biologiques, sociales et de la santé aux connaissances traditionnelles;
- Soutenir une participation extensive et favoriser les partenariats en recherche de concert avec les Nordistes dans les activités de l'API;
- Promouvoir le Canada en tant que chef de file en matière de science polaire;
- Laisser un héritage de capacités accrues pour la science et la recherche nordiques, surtout dans le Nord canadien lui-même.

Les propositions peuvent exiger jusqu'à cinq ans de financement pour les projets scientifiques et de recherche de l'API. Les projets proposés peuvent débuter avant le 1<sup>er</sup> mars 2007 et se terminer avant le 1<sup>er</sup> mars 2009, mais devraient couvrir une ou les deux années de l'API. Au moins 80 % de la demande financière doivent servir au cours des exercices 2007/2008 et 2008/2009. Le niveau de financement exigé doit être justifié de façon claire dans la section du budget de la proposition.

Les projets proposés devront être liés à une proposition complète de projets parrainés à l'échelle internationale par l'API. Veuillez consulter le site [www.ipy.org](http://www.ipy.org) ou communiquez avec le Secrétariat national (Secrétariat canadien de l'API) du Bureau du Programme canadien de l'API à l'adresse [ipy@ualberta.ca](mailto:ipy@ualberta.ca) pour des renseignements sur la façon d'obtenir l'appui en tant que projet de l'API ou d'un lien à un projet parrainé à l'échelle internationale. On anticipe que les projets proposés comporteront la participation de collaborateurs internationaux. Ceux-ci, en provenance d'autres pays, doivent fournir leur propre financement pour le projet. Les décisions

financières prendront en compte la situation de toutes les sources additionnelles de financement pour le projet de l'API et le niveau de financement provenant de ces sources.

## ***Rôle des peuples nordiques***

Le Programme du gouvernement du Canada pour l'API reconnaît le besoin, la valeur et l'expertise des collectivités nordiques à l'égard de la compréhension du Nord, tout comme le fait l'initiative de l'API aux niveaux national et international.

L'API 2007-2008 doit renforcer le dialogue et les liens entre les résidents de l'Arctique et la communauté de la recherche, et doit engager ces résidents dans la conception et la mise en œuvre des programmes scientifiques, éducationnels et de sensibilisation de l'API... Les matériels développés devraient cibler une approche holistique, être sensible à la science naturelle, la science sociale et aux connaissances traditionnelles. Il est surtout important de voir l'API 2007-2008 comme une occasion spéciale d'accroître la sensibilisation et de tisser des liens entre les chercheurs et les résidents des collectivités de l'Arctique.

Art. 3.3.3, « Collectivités de l'Arctique », *Un cadre pour l'Année polaire internationale 2007-2008*

Les peuples nordiques ont un rôle crucial à jouer dans la recherche pour l'API. Il est généralement reconnu que la recherche doit être conçue et menée en étroite coopération avec les collectivités nordiques.

Le Programme du gouvernement du Canada pour l'API est ciblé fortement sur la production de résultats de recherche ayant des avantages à long terme pour la population nordique du Canada, notamment des réseaux durables de collaboration en recherche, un engagement soutenu dans la recherche nordique, de nouvelles compétences et de nouvelles façons d'aborder les questions nordiques ainsi que l'encouragement envers la création d'une nouvelle génération de chercheurs nordiques, entre autres des chercheurs autochtones.

Le Programme du gouvernement du Canada pour l'API reconnaît que les Aïnés et les autres détenteurs du savoir, formés au sein des traditions intellectuelles des Inuvialuit, des Inuinaat, des Inuit, des Gwich'in, des Dene, des Métis, des Cree, des Innus, des Naskapis, de la Northern Athapaskan, des Tlingit et d'autres peuples autochtones sont dans une situation pour apporter une contribution vitale à la conception et à la gestion de la recherche nordique.

## ***Priorités scientifiques : 1) la science sur l'incidence du changement climatique et l'adaptation à ce changement et 2) la santé et le bien-être dans les collectivités nordiques***

Bien que le Programme du gouvernement du Canada pour l'API soit encadré clairement par le contexte international, l'objectif de cet appel de propositions cible (1) la science sur l'incidence

du changement climatique et l'adaptation à ce changement et (2) la santé et le bien-être dans les collectivités nordiques.<sup>2</sup>

Tel qu'il est décrit dans l'ACIA et ailleurs, le changement climatique est déjà évident dans l'Arctique, si l'on se fie à la documentation sur les augmentations de la moyenne des températures qui sont près du double des augmentations globales au cours des récentes décennies, la fonte répandue des glaciers, la réduction de la couverture de glace et de neige et le réchauffement du pergélisol. Ces changements ont en retour des incidences sur l'environnement nordique, ses écosystèmes, son infrastructure et sa durabilité communautaire et économique.

Afin d'accroître la compréhension des risques et des possibilités qu'offre le changement climatique aux décideurs sur le plan local, national et international, il est donc de la plus haute importance d'améliorer nos connaissances à l'égard de la nature et du taux auxquels le changement survient ainsi que nos connaissances scientifiques des incidences probables du changement climatique à la fois sur l'Arctique et sur le reste du monde. Cette compréhension scientifique accrue fournira un apport important au développement de politiques relatives à l'adaptation à ce changement tant au niveau national qu'international, ainsi que la formulation et la mise en œuvre de mesures d'adaptation, y compris des solutions en matière d'ingénierie et de technologie. Ces connaissances seront développées par le biais de la recherche coordonnée, de l'observation, de la surveillance et de la modélisation, qui intègrent les sciences naturelles, sociales et de la santé ainsi que le savoir autochtone et local.

Améliorer les résultats relatifs à la santé et rehausser le niveau de santé des Canadiens vivant dans le Nord constituent des priorités nationales et des objectifs essentiels de la santé publique. Bien qu'il existe un consensus<sup>3</sup> au sein des chercheurs, des collectivités nordiques et des gouvernements concernant les problèmes en matière de santé et les lacunes du savoir auxquels ces collectivités sont confrontées, la détermination des priorités et des autres processus à l'égard de la santé au niveau local est essentielle afin de matérialiser une santé et un bien-être robustes et soutenus parmi les populations nordiques. Celles-ci désirent et doivent participer davantage à la recherche qui affecte leurs collectivités.

Le savoir généré à partir du Programme du gouvernement du Canada pour l'API doit engendrer de nouvelles connaissances et des données probantes permettant la participation directe des populations nordiques dans la recherche qui affecte leurs collectivités. Ce nouveau savoir devrait permettre à ces populations d'établir leurs propres priorités et leurs programmes dans les secteurs de la promotion de la santé, de la prévention et la lutte contre les maladies, et du bien-être général des collectivités ainsi qu'informer les paliers fédéraux, provinciaux, territoriaux, autochtones et autres de gouvernement dans ces secteurs.

Le Programme du gouvernement du Canada pour l'API favorise les approches multidisciplinaires et interdisciplinaires, notamment où il existe des questions transsectorielles. Les deux secteurs scientifiques prioritaires sont décrits plus loin au sein des sous-thèmes

---

<sup>2</sup> Les chercheurs dont les projets traitent de secteurs extérieurs à cet appel de propositions sont incités à rechercher d'autres sources de financement qui pourraient être offertes; par conséquent les chercheurs devraient demeurer en contact avec le Secrétariat national (Secrétariat canadien de l'API) du Bureau du Programme canadien de l'API ([ipy@ualberta.ca](mailto:ipy@ualberta.ca)).

<sup>3</sup> Le Rapport sur le développement humain dans l'Arctique (<http://www.svs.is/AHDR/>); le Rapport de Whitehorse; les consultations sur la recherche nordique des Instituts canadiens de la santé; le Plan directeur pour les Autochtones ([http://www.hc-sc.gc.ca/hcs-sss/pubs/care-soins/2005-blueprint-plan-abor-auto/index\\_f.html](http://www.hc-sc.gc.ca/hcs-sss/pubs/care-soins/2005-blueprint-plan-abor-auto/index_f.html)); les Accords conjoints de partenariat; les Accords sur la santé, la Stratégie pour le Nord (<http://www.northernstrategy.gc.ca/>); la Table ronde Canada-Autochtones (<http://www.aboriginalroundtable.ca/>).

(énumérés ci-dessous). Ces sous-thèmes illustrent certaines des questions que le Programme est prévu cibler, mais ne sont pas exhaustifs. Les quatre premiers sous-thèmes ciblent la science relative aux incidences du changement climatique et l'adaptation à ce changement, bien que les trois suivants visent la santé et le bien-être des collectivités nordiques. En dépit de cette séparation, les demandeurs sont incités à explorer des projets qui recoupent des sous-thèmes et ciblent à la fois les incidences du changement climatique ainsi que la santé et le bien-être des collectivités nordiques.

### **Observations et analyse multidisciplinaires du système climatique de l'Arctique**

Afin de contrer les incidences du changement climatique et l'adaptation à ce changement, des observations et une analyse multidisciplinaires sont nécessaires. Les données et les renseignements à long terme sont cruciales en vue d'évaluer la situation générale du climat de l'Arctique (par ex., la cryosphère, le flux d'eau dans l'océan, l'ozone et les rayons UV, les contaminants, les conditions météorologiques extrêmes) ainsi que les indicateurs biophysiques des incidences du changement climatique (par ex., la productivité biologique, la stabilité du paysage). À titre d'exemple, les observations systématiques actuelles et historiques provenant des données sur place, par satellite et les transects atmosphériques, océaniques et terrestres, les données paléocéologiques provenant d'une gamme de sources variées, y compris les noyaux glaciaires, maritimes et lacustres, et les connaissances traditionnelles sont considérées.

### **Études des processus et modélisation de l'incidence relatives au climat, à l'environnement physique et la société**

Ce sous-thème comporte les études de modélisation, de surveillance et de processus afin d'accroître la compréhension des processus fondamentaux au sein du système climatique et ses variabilités, et le changement au fil du temps et de l'espace, ainsi que l'influence du climat sur les écosystèmes marins et terrestres, et les systèmes humains. Ceux-ci comprennent entre autres une représentation améliorée des processus de l'Arctique (par ex., les liens océan-glace-atmosphère, les processus de la surface terrestre tels que les interactions entre le pergélisol, le sol, la végétation et l'atmosphère et les processus de rétroaction) dans les modèles du climat, de la température et de l'hydrologie comportant une résolution spatiale améliorée; les paramètres du climat qui affectent directement les collectivités et les écosystèmes locaux, y compris la variabilité de la température, l'intensité des orages, la configuration des vents et les phénomènes extrêmes; la modélisation de l'incidence sur les écosystèmes et la société, en vue de prévoir des modèles plausibles et des taux de changement pour les plantes et les animaux, la fonction des écosystèmes et la réaction des humains.

### **Les liens des systèmes climatiques entre les régions nordiques et le reste de la planète**

Ce sous-thème comprend des études des phénomènes qui ont des répercussions sur l'environnement socioéconomique et sur la qualité de vie des humains par le biais de liens au système climatique à l'intérieur du Nord circumpolaire ou entre les régions nordiques et le reste du monde, et les processus qui les contrôlent. Ces phénomènes comprennent la contribution de la masse glaciaire jusqu'à l'élévation du niveau de la mer, l'accumulation de polluants, les fluctuations climatiques pluriannuelles, le flux d'eau douce, l'appauvrissement de l'ozone, les flux de carbone dans les écosystèmes marins et terrestres, le forçage de

l'environnement nordique par des phénomènes des latitudes équatoriales (par ex., El Nino) et vice versa.

### **Vulnérabilité des écosystèmes et des collectivités, les capacités de résilience et d'adaptation**

Cette étude examine les risques et les possibilités que le changement climatique présente pour les écosystèmes, les collectivités et les économies de l'Arctique, incluant la capacité des systèmes de réagir à ces changements. Ceci pourrait aussi inclure la science faisant suite à des approches d'adaptation planifiées et proactives, ainsi que de nouvelles solutions d'ingénierie et de technologie afin de faciliter aux personnes l'adaptation à ces changements. Celles-ci comprennent, entre autres, la cohésion sociale, la capacité institutionnelle et les autres déterminants de la capacité d'adaptation, le changement dans les déterminants au fil du temps, l'acceptation des innovations technologiques, de la gouvernance, la culture, l'économique, la gestion des ressources et les obstacles à l'adaptation.

### **Réduire les disparités sur le plan de la santé/L'amélioration des résultats des soins de santé et du bien-être**

Certains déterminants de la santé dans le Nord ont déjà été identifiés en utilisant une approche de la santé de la population. Des exemples comprennent la situation économique, l'éloignement, l'accès et la rétention de professionnels des soins de la santé, et l'accès à une habitation appropriée, à l'éducation, à une eau saine, à des aliments, à l'électricité et à des carburants. Les propositions ciblant les disparités sur le plan de la santé devraient viser les liens entre les déterminants de la santé, les disparités sur le plan de la santé et leurs causes sous-jacentes, et de trouver des façons efficaces pour réduire ces disparités afin d'améliorer l'état de santé et le bien-être des Nordistes. Bien que les disparités sur le plan de la santé entre les populations nordiques et éloignées, et les populations du Sud et urbaines soient bien documentées, on ne connaît que peu de choses sur la façon de réduire efficacement et ultimement, d'éliminer ces disparités. Les disparités sur le plan de la santé comprennent des taux plus élevés de tabagisme, la consommation et l'abus de drogues et d'alcool; l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation foetale; la violence familiale; les troubles aigus de santé mentale, incluant ceux qui résultent de blessures intentionnelles et non intentionnelles et le suicide; et la morbidité ou la mortalité provenant de maladies chroniques et infectieuses telles que le diabète, le VIH et la tuberculose. Les disparités entre les sexes parmi les populations nordiques suivent typiquement un modèle différent des disparités entre les sexes dans le sud du Canada.

Les propositions devraient aussi refléter le fait que les déterminants de la santé doivent être considérés dans un contexte entièrement différent dans le Nord. Ce contexte comprend un accroissement rapide des populations autochtones (incluant une grande proportion de jeunes Autochtones), et les facteurs historiques, sociaux et culturels uniques, notamment puisqu'ils affectent les populations autochtones, qui ont un rôle important à jouer dans la santé et le bien-être des populations nordiques. Certains Canadiens du Nord doivent également lutter contre les impacts des contaminants environnementaux et du changement climatique qui se manifestent de façon plus importante et plus immédiate dans le Nord que dans les régions du sud du Canada.

## **Établir et soutenir des collectivités saines et résilientes**

En dépit des problèmes sur le plan de la santé et de l'environnement associés à la vie dans le Nord, certains individus et certaines collectivités ont démontré une résilience remarquable. Ils se sont adaptés et même prospèrent dans les milieux durs et sous des conditions difficiles.

La résilience des populations nordiques, qui est souvent renforcée par les concepts traditionnels nordiques ou autochtones de santé et de bien-être, est loin d'être bien comprise par les décideurs au niveau des politiques et des programmes. La science et la recherche sur le Nord ont souvent signifié l'application de méthodologies occidentales et de normes scientifiques à l'analyse et à la compréhension des peuples et des collectivités nordiques ou autochtones. Par conséquent, les questions et les pratiques de recherche qui ont été cadrées à partir d'une perspective sudiste peuvent ne pas avoir d'applications immédiates ou de pertinence, ou de légitimité pour les collectivités nordiques ou autochtones.

Bien que certains progrès aient été accomplis en ce qui a trait à la compréhension de ce qui fait qu'un individu ou une collectivité soient plus sains ou plus résilients qu'un autre, il reste beaucoup à apprendre de la part des politiciens et des décideurs. Les propositions ciblant la résilience devraient tenir compte du mode de vie nordique ou autochtone et des traditions qui ont été exclues dans le passé de la recherche sur la santé. Elles devraient cibler les concepts holistiques nordiques ou autochtones de la santé et du bien-être, et la façon dont ils pourraient influencer d'une manière positive sur les activités de promotion de la santé et de prévention des maladies, et informer le développement de nouveaux programmes et politiques sur l'adaptation.

## **Examiner les liens entre le changement climatique, la santé humaine et le bien-être**

La santé des populations nordiques ou autochtones est affectée directement et indirectement par le changement climatique. À titre d'exemple, le changement climatique (y compris la fonte du pergélisol) affecte la disponibilité et la qualité, ainsi que l'accès, à l'approvisionnement en aliments autochtones traditionnels (la flore et la faune terrestre, et les espèces marines) ce qui soulève des questions sur la façon dont les collectivités nordiques ou autochtones peuvent s'adapter à un approvisionnement alimentaire en voie de disparition, et à savoir s'il existe des alternatives saines et abordables. De plus, la relation entre le changement climatique et les maladies vulnérables au climat dans le Nord (les maladies relatives à l'eau, aux aliments et au vecteur, y compris les zoonoses), ainsi que les implications pour les maladies chroniques, constitue une préoccupation croissante. L'incidence des conditions météorologiques exceptionnelles et des catastrophes naturelles sur les collectivités nordiques ou autochtones, y compris les implications et les solutions en ce qui a trait aux transports (par ex., les ponts continentaux sur les glaces d'hiver seront trop mous) et à l'infrastructure (tel que les bâtiments), la fonte du pergélisol, les blessures et la mortalité (par ex., à la suite d'inondations, de noyades, d'incendies, etc.) doivent aussi être explorées d'une façon plus approfondie.

En plus des éléments précédents, les propositions ciblant particulièrement les incidences du changement climatique sur la santé et le bien-être des humains pourraient viser la détermination des moyens appropriés concernant l'adaptation communautaire dans le Nord, la généralisation des moyens locaux de l'adaptation des populations nordiques à l'intention d'autres collectivités nordiques ou l'inclusion des connaissances traditionnelles dans le cadre du processus d'adaptation. D'autres questions à résoudre concernent les initiatives communautaires de surveillance afin de renforcer les connaissances sur la façon dont les personnes sont affectées par le changement climatique ainsi que la façon dont les incidences

du changement climatique progressent et sont résolues. Finalement, les projets devraient examiner la façon dont les renseignements sur la santé relatifs au changement climatique peuvent être intégrés dans des projets de développement économique (par ex., le développement des pipelines) afin de réduire les vulnérabilités dans les collectivités nordiques ou autochtones.

## ***Date de réception des demandes et procédures***

Les demandes doivent être soumises et reçues au Secrétariat fédéral du Bureau du Programme canadien de l'API d'ici le **10 mars 2006**.

Les demandes doivent être présentées conformément aux instructions pour présenter une demande (lien). Ces procédures fourniront également aux demandeurs des renseignements additionnels afin de faciliter la préparation des propositions, y compris les dépenses admissibles et les exigences réglementaires.

## ***Critères d'admissibilité et de pertinence***

Chaque proposition doit répondre aux critères d'admissibilité en vue d'être considérée :

- Chaque demandeur et codemandeur doivent être à l'emploi ou faire partie de la structure organisationnelle d'une organisation canadienne qui : (1) est une entité juridique reconnue au Canada; (2) dispose de systèmes comptables et de contrôles financiers acceptables afin d'administrer les fonds tels qu'il est démontré dans la tenue annuelle de vérifications financières; (3) soutient la proposition telle qu'il est indiqué par la signature d'un agent autorisé. Les organisations potentielles incluent les institutions éducatives et académiques; les ministères et les agences gouvernementales (fédérales, provinciales, territoriales, régionales, municipales, autochtones); les entreprises et les industries ainsi que leurs associations professionnelles; les organismes sans but lucratif et non gouvernementaux; les groupes communautaires (les collectivités ou les organisations autochtones, les groupes bénévoles, les organisations communautaires, les associations et les institutions);
- Les propositions doivent relever des priorités scientifiques de 1) la science pour les incidences du changement climatique et l'adaptation à ce changement ou 2) la santé et le bien-être des collectivités nordiques, tel que décrit précédemment;
- Les propositions doivent être parrainées par le Comité conjoint international de l'API ou être liées à une proposition complète de projet parrainé au niveau international et comporter une collaboration internationale. Les lettres de la part du Comité conjoint de l'API et du chercheur principal d'un projet parrainé à l'échelle internationale, confirmant ces appuis, doivent être soumises par les demandeurs avant qu'une décision de financement ne soit prise;
- La recherche doit avoir un objectif géographique sur les régions polaires de la Terre, bien que des études en provenance de n'importe quelle région seront considérées en autant que la proposition cible les objectifs de cet appel de propositions et répond aux critères;
- La recherche devra être réalisée entre le 1<sup>er</sup> avril 2006 et le 31 mars 2011, et inclure le calendrier de l'API 2007-2008 (du 1<sup>er</sup> mars 2007 au 1<sup>er</sup> mars 2009);

- Les demandeurs et les codemandeurs doivent accepter de respecter les directives éthiques; les protocoles de recherche traditionnels et de la collectivité; et les règlements et les politiques nationaux, territoriaux, provinciaux et autochtones, incluant l'octroi de permis, s'il y a lieu. La signature de la demande est considérée comme une indication de cette volonté. Ces exigences devront être respectées dans le cadre des conditions du soutien;
- Les propositions doivent comporter des partenariats intersectionnels, entre autres, entre les ministères fédéraux, les agences fédérales, les universités, d'autres gouvernements, des organisations nordiques ou autochtones, des collectivités, d'autres pays, des organismes non gouvernementaux et l'industrie.

## ***Critères d'évaluation***

Chaque proposition sera évaluée en fonction d'une série de critères tels que décrits ci-dessous auxquels il faut satisfaire ou aborder dans la proposition.

- **Une recherche scientifiquement défendable qui respecte les normes nationales ou internationales**
  - L'originalité et l'incidence potentielle de la recherche proposée sous un ou plusieurs des thèmes approuvés à l'échelle internationale pour l'API 2007-2008; ([www.ipy.org/development/themes.htm](http://www.ipy.org/development/themes.htm));
  - La qualité, la clarté, la portée, la conception et l'objectif de la proposition de recherche et de sa méthodologie;
  - Le potentiel de générer de nouvelles connaissances et des résultats de recherche qui profiteront au Canada, et particulièrement au Nord du Canada, afin de cibler les intérêts stratégiques nordiques du Canada en démontrant la façon dont le projet proposé soutient la science pour les incidences du changement climatique et l'adaptation à ce changement, et la santé et le bien-être des collectivités nordiques;
  - La nature multidisciplinaire de la proposition qui contribue à la collaboration internationale d'une façon holistique;
  - La nature et la portée des collaborations de recherche, à l'échelle nationale et surtout internationale;
  - L'intégration, le cas échéant, de différents systèmes de connaissances, d'épistémologie et de méthodologies, incluant les systèmes autochtones de connaissances.
- **Compétences du chercheur principal et de l'équipe**
  - Les compétences et l'expérience en recherches des demandeurs et des collaborateurs;
  - L'expertise permettant de réaliser le programme de recherche proposé et la vraisemblance de l'atteinte des objectifs du projet;
  - L'expérience en matière de formation ou le potentiel pour former des personnes, notamment dans le Nord;
  - L'inclusion appropriée des résidents nordiques, particulièrement des Autochtones du Nord, à l'équipe de recherche (y compris les Aînés et les autres détenteurs du savoir autochtone selon qu'il sera approprié à la recherche);

- L'expérience dans la direction de recherche nordique en collaboration avec les peuples nordiques;
  - La capacité de collaborer et de communiquer avec d'autres chercheurs, sur le plan national ou international, avec des agences nordiques, avec des organismes communautaires nordiques et autochtones, et avec des organisations politiques et gouvernementales à l'échelle nationale et internationale, s'il y a lieu.
- **Participation communautaire à la recherche**
    - Des plans efficaces de consultation auprès des collectivités et des organisations nordiques ainsi que leur participation, surtout celles qui sont autochtones, dans la planification, la réalisation et la diffusion de la recherche, incluant les progrès accomplis à date;
    - La pertinence de la recherche et de la formation proposées à l'égard des besoins et des priorités des peuples nordiques, particulièrement des Autochtones nordiques;
    - Le degré auquel les connaissances traditionnelles sont incluses dans la proposition et les plans d'inclusion des connaissances traditionnelles dans la recherche, s'il y a lieu;
    - La communication appropriée des plans de recherche et des résultats de la recherche aux collectivités et aux organisations nordiques (dans les langues locales si nécessaire);
    - La démonstration que les forces et les capacités actuelles des collectivités nordiques participantes ont été évaluées et seront utilisées et développées dans le cadre du projet de recherche, le cas échéant;
    - La synergie entre les objectifs de la recherche et les priorités nordiques.

Il est entendu que différents types de recherche et des circonstances pratiques variables peuvent exiger des approches différentes à la participation communautaire à la recherche en fonction de la science et de la recherche proposées. Les demandeurs devraient expliquer clairement dans la proposition la justification pour le niveau de participation communautaire à la recherche proposée.

- **Héritage et formation des personnes**
  - Les plans et les possibilités de former des personnes, surtout des personnes nordiques, et d'encourager la prochaine génération de chercheurs polaires, notamment des plans de formation qui résulteront, dans la mesure du possible, à la reconnaissance formelle ou à l'accréditation des compétences acquises;
  - Les avantages à long terme ou les legs produits pour le Nord (surtout en matière de transmission de savoir aux collectivités, le renforcement des capacités communautaires, les nouveaux processus, les nouveaux programmes, les nouvelles collaborations, etc.); et
  - Les plans à long terme relatifs aux équipements et aux installations améliorées lorsque le financement de l'API sera achevé.
- **Gestion des données et communications**
  - Le plan de gestion des données conformément à [la politique sur les données de l'API](#);
  - Un plan viable et approprié ou une approche permettant des activités d'éducation, de sensibilisation et de communication, surtout avec les collectivités

nordiques; le plan devrait tenir compte du besoin de diffuser les conclusions importantes de la recherche aux collectivités nordiques touchées avant de les publier dans le Sud;

- Des plans pour la promotion des activités et des résultats de l'API;
- Des plans pour traduire et diffuser les résultats de la recherche dans un format approprié pour les collectivités nordiques;
- Des plans pour diffuser les résultats de la recherche à d'autres forums nationaux et internationaux pertinents;
- Une planification efficace entourant toutes questions concernant la propriété, l'entreposage et l'utilisation des matériels de recherche, les données (incluant les renseignements personnels sur la santé), les entrevues, les enregistrements ou les productions médias.

Un plan général de gestion des données pour le Programme du gouvernement du Canada pour l'API sera développé au début du Programme. Il est prévu que les chercheurs participeront, le cas échéant, au développement et à la mise en œuvre du plan.

- **Gestion de projets et des finances**

- Le plan de gestion de projets incluant une structure organisationnelle, une description détaillée des activités, l'échéancier et les exigences financières connexes;
- La faisabilité et le côté pratique de la recherche, en fonction de la disponibilité d'installations, de services et de soutien d'infrastructure;
- Le financement requis afin de réaliser les activités et pour couvrir les coûts associés au personnel, aux déplacements, à la logistique, à la consultation et aux exigences de communication;
- La nature et la portée du soutien provenant des partenaires ou des collaborateurs, démontrant le partage des coûts et la mise à profit des autres sources de financement;
- Un plan viable afin de garantir le soutien logistique approprié;
- Des plans détaillés afin d'obtenir les approbations concernant l'éthique, les permis et les approbations réglementaires, s'il y a lieu;
- La capacité et le potentiel de l'équipe et de l'organisation nécessaire pour réaliser le projet;
- L'intégration de la proposition dans un regroupement international.

## ***Examen de la proposition***

Les propositions seront examinées par des pairs en considérant à quel point elles respectent les objectifs du programme et les critères. Un comité de sélection multidisciplinaire examinera, notera et classera les propositions, et soumettra des recommandations à l'égard du financement au comité des sous-ministres adjoints (SMA) sur l'API, qui prendra les décisions finales concernant le financement. Le comité de sélection multidisciplinaire complétera son examen grâce à des examinateurs externes, des comités disciplinaires et l'apport des collectivités nordiques, le cas échéant. Des experts nationaux et internationaux en sciences naturelles, en ingénierie, en sciences de la santé et en sciences sociales, et des experts possédant une expérience dans les questions nordiques et polaires provenant d'organisations des secteurs public ou privé, y compris des résidents nordiques, participeront aux différents comités.

Il est prévu que le comité de sélection multidisciplinaire se réunira à la fin du printemps 2006 et qu'une décision sera prise par le comité des SMA pour l'API d'ici l'été 2006, et par la suite, le financement débutera dès que possible à l'intention des demandeurs retenus. Des examens sur les lieux ne seront pas effectués à moins que des circonstances particulières ne l'exigent; dans ces cas, on communiquera avec les demandeurs.

## ***Production de rapports d'étape et sur les dépenses de budget***

Les fonds seront versés annuellement à l'organisation dont le chercheur principal aura la responsabilité de gérer les fonds. Si le chercheur principal appartient à une organisation autre qu'un ministère ou une agence du gouvernement fédéral et que les fonds sont prévus pour la participation dans le projet de ministères ou d'agences du gouvernement, le chercheur principal ne recevra et n'aura la responsabilité que pour la gestion de cette portion des fonds qui n'est pas dirigée vers les ministères ou les agences du gouvernement. Les récipiendaires devront soumettre un rapport financier semestriel ainsi qu'un rapport annuel en plus d'un état de compte. Les fonds non utilisés devront être retournés au Secrétariat fédéral du Bureau du Programme canadien de l'API. Le rapport provisoire annuel devra préciser les progrès accomplis en fonction des objectifs, les résultats et les accomplissements du projet, et dans le cas de projets en cours, devra décrire d'une façon détaillée tout changement apporté au projet ou au budget pour l'année à venir. Les versements futurs se feront en fonction de progrès satisfaisants. Si on estime que le projet ou le budget a subi des changements significatifs à partir des prévisions au moment de l'approbation en principe du projet initial, le projet pourra être assujéti à un autre examen par les pairs. Les récipiendaires devront également soumettre un rapport final dans les trois mois suivant la fin du financement. Des détails seront fournis dans le cadre des modalités des accords de financement, le cas échéant.

## ***Les propositions et les questions devraient être envoyées à :***

Programme canadien de l'année polaire internationale  
Téléphone : (819) 953-2007  
Télécopieur : (819) 934-0584

**Par courriel (méthode privilégiée) :** [API-IPY@ainc-inac.gc.ca](mailto:API-IPY@ainc-inac.gc.ca)

Par la poste :

Veillez nous faire parvenir votre demande d'API à l'adresse suivante:  
Bureau du Programme canadien de l'année polaire internationale □  
Affaires indiennes et du Nord Canada  
10, rue Wellington, Pièces 745  
Gatineau, Quebec, Canada  
K1A 0H4

À l'attention de Cathy Smith